# 

* Date : 10-10-2006
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2006769912
* Auteur :

Justice de paix du canton de Fléron
Suite à la requête déposée le 31 août 2006, par ordonnance du juge de paix du canton de Fléron rendue le 26 septembre 2006, a été levée la mesure d'administration provisoire prise par ordonnance du 19 octobre 2004, à l'égard de Mme Vicky Rouxhet, née le 23 avril 1972 à Liège, domiciliée rue Ransy 75/2, à 4051 Vaux-sous-Chèvremont.
Cette personne étant redevenu capable de gérer ses biens, il a été mis fin, en conséquence, à la mission de son administrateur provisoire, à savoir : Me Jean-Yves Evrard, avocat, quai Van Beneden 4, à Liège.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Josiane Guiot.